

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Quelles conséquences pour l'employeur et le salarié ?

PROGRAMME

La gestion des accidents du travail (AT)

- Définition d'un accident du travail : les trois critères de reconnaissance et étude de jurisprudences
- Quiz sur la notion d'accident de travail
- Obligations respectives de l'employeur, du salarié et du médecin : comment formuler des réserves ?
- Réforme de la procédure d'instruction par la caisse : nouveau délai d'instruction
- Comment sont pris en charge les frais de santé ?
- Indemnisation de la perte de salaire (comparaison avec la maladie) et de l'incapacité permanente
- Cas pratique : calcul des indemnités journalières en maladie et en AT
- Conséquences d'un accident du travail sur la relation de travail : la protection du contrat
- Les obligations de l'employeur en termes de reprise et de gestion d'une éventuelle inaptitude avec les spécificités liées à son caractère professionnel
- Mécanisme de tarification : appréhender les enjeux et le dispositif pour en limiter les effets

La gestion des accidents de trajet

- Ce qui définit le "trajet protégé" avec étude de jurisprudences
- Obligations respectives de l'employeur, du salarié et du médecin
- Instruction de la demande par la caisse : réforme 2019, délais d'instruction
- Les modalités de prise en charge par la sécurité sociale
- Mesurer les conséquences d'un accident de trajet sur la relation de travail
- Quelles conséquences en terme d'imputation sur le compte employeur ?
- Quiz sur la notion d'accident de trajet

La gestion des maladies professionnelles (MP)

- La notion de maladie professionnelle
- Les différentes possibilités de reconnaissance :
 - tableaux de maladies professionnelles
 - maladies hors tableaux
- Qui peut être à l'initiative d'une demande de reconnaissance ?
- Procédures de reconnaissance par la caisse et positionnement de l'employeur
 - instruction du dossier et nouveaux délais à compter du 1er décembre 2019
- Les conséquences d'une maladie professionnelle :
 - quelle est la prise en charge des soins et de l'incapacité ?
 - comment protéger le contrat de travail ?
 - comment est-ce imputé sur le compte employeur ?
- Quiz sur les trois notions : accident de travail, accident de trajet et maladies professionnelles

Obligation de sécurité de résultat de l'employeur et notion de faute inexcusable

- Définition et procédure de reconnaissance de la faute inexcusable
- Conséquences pour l'employeur

Contentieux en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles : les recours possibles

- Contentieux technique ou général : quelle est la vocation de chaque contentieux ?
- Procédures de contestation : juridictions compétentes, délais, appel et cassation

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- *15 au 16 septembre 2022
- 14 au 15 novembre 2022
- 20 au 21 mars 2023
- *11 au 12 mai 2023
- 25 au 26 septembre 2023
- *16 au 17 novembre 2023

ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse
- *Distanciel

DURÉE
2 jours

1688 € ht
repas inclus

RÉF. ATMP

OBJECTIF

Comprendre le mécanisme de la tarification AT/MP et les incidences financières pour l'employeur et le salarié

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Différencier l'accident du travail, de trajet, la maladie "classique" et la maladie professionnelle
- Évaluer la couverture sociale dont bénéficie le salarié, selon les situations
- Examiner la situation du salarié en cas d'absence dans l'entreprise, suite à un accident de travail, de trajet ou une maladie professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail
- Responsable sécurité, animateur sécurité, coordonnateur sécurité, chargé de prévention
- Directeur d'établissement, DRH, assistant RH, service du personnel, responsable et collaborateur prévoyance ou affaires sociales
- Chargé de mission handicap, assistante sociale

Formation en partenariat avec :



Handicap & emploi



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

